



Mairie de MONTRET

80 Route de Saint-Vincent - 71440 MONTRET
03 85 76 50 60 - mairie.montret@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Etaient présents : BERRIER Bruno, BESSON Stéphane, CHASSOT Samuel, CHATELET Stéphane, COULON Aurore, DIOT Nadine, GAUTHIER Sophie, LACONDEMINÉ Aurélien, LONJARRET Maxime, PALOMARES Yann, PETOT Dominique, SCHEFFER Sabine

Excusés : BIZOUARD Aurélie (pouvoir à LACONDEMINÉ Aurélien), PALANCHON Nadine (pouvoir à PALOMARES Yann), ZANOTTI Alain

Secrétaire de séance : CHATELET Stéphane

1. Autorisation recrutement agents contractuels de remplacement

Monsieur Pascal PERRAULT, un des deux agents techniques de la commune, est en arrêt de travail pour une longue durée indéterminée. Le second agent communal, Monsieur Pascal TRONTIN, sera en congés au mois d'août. Afin d'assurer la continuité du service public, notamment sur cette période, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un agent contractuel de remplacement, sur un mi-temps.

Le Maire sollicite dans un premier temps l'autorisation du Conseil Municipal de procéder à ce recrutement, dans la limite des prévisions budgétaires.

Après accord du conseil municipal, le Maire procède à la présentation des candidatures de Monsieur Pascal MOINE, et de Monsieur Frédéric GILLIER. Le Conseil municipal est plus favorable pour engager Monsieur MOINE, à mi-temps, car ce dernier a déjà travaillé sur la commune avec Monsieur TRONTIN, et pourra donc plus aisément travailler en autonomie durant les congés de Monsieur TRONTIN au mois d'août.

2. Création d'un emploi permanent – remplacement Claudine DUCLOT

Suite à la démission de Madame Claudine DUCLOT, prévue au 31 août 2020, il est nécessaire de recruter un agent sur un emploi permanent pour la remplacer. Ce recrutement se fera en lien avec la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'. Le recrutement aura lieu durant la seconde quinzaine d'août. Il est donc nécessaire de supprimer l'actuel poste en CDI de Madame Claudine DUCLOT, et de créer un poste en CDD à temps partiel, du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, les heures étant annualisées.

3. Questions diverses

a. City-stade : plus-value lot 1 Terrassement Cordier

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un City Stade et de ses abords, l'entreprise SAE, chargée de l'installation de la structure du city-stade, a choisi une pente en toit. De ce fait, il est nécessaire d'adapter le ruissellement des eaux à ce système de pente. L'entreprise CORDIER titulaire du lot 1 - Création d'une plateforme en enrobé, présente un avenant en plus-value pour les travaux

supplémentaires suivants : drainage en bordure de plateforme sur 50 mètres linéaires, pour 1 392,50 € HT. Approuvé à l'unanimité.